

<http://ujfp.org/spip.php?article8142>



Communiqué de presse de la Commission des Prisonniers et des Libérés - Bande de Gaza.



- Pour comprendre - En Israël-Palestine -
Date de mise en ligne : mardi 27 octobre 2020

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Ce communiqué a été lu, en français, par la Commission des Prisonniers et des Libérés au cours d'une manifestation immobile à Gaza pour la libération de Maher Al-Akhras en grève de la faim pour protester contre son incarcération en détention administrative.

Cette manifestation a été filmée par Iyad Alasttal et est visible sur la chaîne YouTube de Gaza Stories :

Texte du communiqué.

Sauvez la vie du détenu palestinien Maher Al-Akhras !

Sauvez le peuple palestinien du crime qu'est la détention administrative !

Depuis le 27 juillet dernier et à la vue du monde entier, nous suivons la grève de la faim du citoyen palestinien Maher Abdel-Latif Al-Akhras du camp de réfugiés de Jénine en Cisjordanie. Agé de 49 ans il est père de six des enfants, dont la plus jeune est Taqa, sa fille de 5 ans.

Depuis le 27 juillet dernier Maher al-Akhras est détenu sous le régime de la détention administrative : il s'agit de la 54 000ème détention administrative prononcée depuis 1967. C'est un moyen de punition collective aux mains de l'occupation et une politique constante dans ses relations avec les Palestiniens. Véritable épée suspendue au-dessus du peuple palestinien, elle a touché tous les membres de la société, hommes et femmes, jeunes et vieux.

La détention administrative permet aux autorités d'occupation de priver tout citoyen palestinien de liberté, du droit fondamental de connaître les raisons de son arrestation et les charges retenues contre lui ou les justifications de son maintien en détention, de le présenter à un procès équitable, ni de permettre à l'avocat du détenu de consulter son dossier, sous le prétexte qu'il s'agit d'un dossier secret, ce qui contrevient aux règles les plus simples du droit international.

Le citoyen palestinien Maher Al-Akhras est l'une des 54 000 victimes de la détention administrative : certaines ont vu leur détention administrative renouvelée à plusieurs reprises et d'autres ont passé de nombreuses années en prison, sans inculpation ni procès. Par conséquent, nous pouvons dire : le comportement israélien à cet égard constitue un crime qui mérite des poursuites et appelle une campagne pour mettre fin à la détention administrative. Compte tenu de l'incapacité des institutions de défense des droits de l'homme à protéger les détenus administratifs et en finir avec cette politique de détention, les prisonniers n'ont d'autre possibilité que de recourir à la grève de la faim pour faire entendre leur légitime protestation contre leur maintien en détention administrative.

Maher Al-Akhras fait partie de ces détenus mais comme les autorités israéliennes refusent de l'entendre depuis 3 mois, son état de santé s'est détérioré au point de le mettre en grave danger.

Par conséquent, du fait de notre position et nos responsabilités nationales, morales et humanitaires, nous nous tournons vers tous les peuples libres du monde et les défenseurs de la démocratie et des droits de l'homme et vers toutes les institutions internationales des droits de l'homme pour leur lancer un appel.

Premièrement : il faut une intervention urgente pour sauver la vie de Maher Al-Akhras, pour assurer sa libération immédiate et lui permettre de retourner dans sa famille sans restrictions ou conditions.

Communiqué de presse de la Commission des Prisonniers et des Libérés - Bande de Gaza.

Deuxièmement : faire pression sur l'occupation israélienne pour qu'elle libère tous les détenus administratifs et qu'elle en finisse avec la détention administrative, une mesure extrêmement cruelle et une forme de détention arbitraire.

Nous espérons que notre cri sera entendu et attendons une réponse urgente des personnes de conscience, conformément à l'ABC des droits de l'homme.

La Commission des Prisonniers et des Libérés - Bande de Gaza

"Gaza Stories".

Suivez Gaza Stories

- sur la chaine [YouTube](#)
 - sur [Facebook](#)
 - sur [Instagram](#) ou
 - sur [Twitter](#)
-

Abonnez-vous à Gaza Stories sur la chaine [YouTube](#) et partagez ses pages [Facebook](#)